



Commune de DORTAN (01590)

7. Finances
7.5 – Subventions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024 N° 2024-056

Nombre de conseillers : Acte rendu exécutoire après :

En exercice : 19 - transmission en sous-préfecture de Nantua le 18/10/2024
Présents : 15 - affichage du 18/10/2024 au 17/12/2024
Votants : 17

Date de la convocation :
8 octobre 2024

Vote	
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

Présidente : Marianne DUBARE, Maire.

Présents : Marianne DUBARE - Alain BRITEL - Janine DURET -
Christophe DAVID-HENRIET - Lydie GENAUDET - Jean-Claude
GAILLARD - Josiane TOURRES - Joël SUBTIL - Martine BIMONT - Eric
PAUZE - Wilfried LAURIER - Arielle PENAZZI - Lionel CORNATON -
Melchior FACCHINETTI - Emeline BAPTISTA

Excusés : Jérôme VERGNE (pouvoir à Lionel CORNATON) - Claire EL
AZIFI BOULAÏCH (pouvoir à Wilfried LAURIER)

Absentes : Gulperi BILICI - Aurore DUPLESSIS

Secrétaire de séance : Martine BIMONT

OBJET :

**Financement stage
SRAV programme
GENERATION
VELO avec l'école
VTT Haut-Bugey
Ecole élémentaire**

M. Joël SUBTIL, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, expose aux conseillers que M. GOYFFON, directeur de l'école élémentaire, souhaite mettre en place le projet « Savoir rouler à vélo » dans le cadre du programme Génération Vélo pour les classes de CM1/CM2 et CM2 pour cette année scolaire. Ce projet se compose de trois blocs : bloc n°1 : savoir pédaler - bloc n°2 : savoir circuler et bloc n°3 : savoir rouler à vélo. L'objectif est de permettre aux enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en autonomie et en sécurité.

M. GOYFFON a pris contact avec l'école de VTT du Haut-Bugey pour obtenir un devis pour cette prestation dont le montant s'élève à 3 600€. Il demande à la Commune de prendre en charge le financement de cette opération, sachant qu'aucun voyage scolaire n'est programmé pour cette année 2024/2025.

M. SUBTIL explique que le programme Génération Vélo porté par SOFUB, filiale de l'association à but non lucratif FUB, (Fédération des Usagers de la Bicyclette), est éligible aux certificats d'économies d'énergie (CEE) et soutenu par le ministère de la Transition Ecologique et le ministère des Sports. Les collectivités peuvent ainsi bénéficier d'un cofinancement se matérialisant par le remboursement à hauteur de 50% du coût de l'intervention sur présentation de pièces justificatives (factures + preuve de paiement). Le montant de prise en charge est plafonné à 1 700€ par intervention soit un remboursement maximal de 850€ pour la mise en œuvre des blocs 1,2 et 3.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de M. SUBTIL entendu et après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECIDE de financer le projet « Savoir Rouler à vélo » dans le cadre du programme Génération vélo pour les classes de CM1/CM2 et CM2 de l'école élémentaire et de prendre en charge la facture de l'école de VTT du Haut-Bugey s'élevant à 3 600€.



Commune de DORTAN (01590)

- PRECISE que ce financement se fera sous réserve de l'attribution d'une prise en charge partielle de Génération Vélo.
- AUTORISE Mme le Maire à demander un co-financement auprès de Génération Vélo et à signer tout document se référant à cette opération.
- DIT que les dépenses seront inscrites au budget primitif.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

LE MAIRE,
Marianne DUBARE



Accusé de réception d'un acte en préfecture

FINANCEMENT STAGE "SAVOIR ROULER A VELO" - PROGRAMME

Objet de l'acte : GENERATION VELO AVEC L'ECOLE DE VTT DU HAUT-BUGEY POUR
L'ECOLE ELEMENTAIRE

.....

Date de décision: 14/10/2024

Date de réception de l'accusé 18/10/2024

de réception :

.....

Numéro de l'acte : DEL2024056

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20241014-DEL2024056-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : DEL2024056 DU 14102024 FINCT STAGE SRAV PROG GENERATION
VELO ECOLE ELEMENTAIRE.pdf (99_DE-001-210101481-20241014-
DEL2024056-DE-1-1_1.pdf)